

EVÈNEMENT

Santé: 11 milliards de DH pour booster l'offre CHU

- Trois établissements lancés sur les cinq prévus: Tanger, Laâyoune et Rabat
- Un budget d'investissement de 900 millions de DH calé pour 2016
- La refonte des statuts CHU dans le circuit législatif

LA carte sanitaire du Royaume se remodele. L'Etat lance un ambitieux programme de construction de cinq Centres hospitaliers universitaires (CHU) pour un investissement global de 11 milliards de DH. Ces projets entrent dans le cadre du «Plan d'action CHU», une composante de la stratégie sectorielle «Santé» mise en place par l'Etat pour la période 2012-2016.



Outre la densification de l'offre, l'amélioration des infrastructures existantes est une des priorités du programme. Sur la photo, le nouveau pôle cancer du Centre hospitalier universitaire de Fès, lancé le mois dernier (Ph. YSA)

Trois de ces projets sont en train de prendre forme. Le premier porte sur la réalisation du CHU de Tanger, dont les travaux de construction ont été officiellement lancés

par le Souverain l'été dernier. Le ministère de la Santé vient de mettre en concurrence «les travaux de gros œuvres et de second œuvre» relatifs à la concrétisation de ce projet. Le marché est estimé à quelque 750 millions de DH, sur un investissement global de 2,3 milliards de DH. A la livraison, le site s'étendra sur une superficie de 23 hectares, dont 89.000 m² en infrastructures couvertes. La capacité d'accueil dépassera les 750 lits, avec une structure d'offre composée notamment d'un pôle médico-chirurgical, d'une quinzaine de salles d'opéra-

entre dans un schéma global et structurel de la mise à niveau sanitaire dans la région de Laâyoune et de ses environs», explique-t-on auprès de la tutelle. Les objectifs sont multiples. D'abord, «promouvoir un nouveau pôle de développement sanitaire régional», réduire la pression de la demande sur les CHU existant, en particulier celui de Marrakech, et «desservir la région de Laâyoune-Sakia-El Hamra, sur une superficie de plus de 200.000 km²».

Pour leur part, Agadir, Rabat et Beni Mellal abriteront les trois autres établissements CHU qui devraient venir étoffer la carte sanitaire. A Rabat, par exemple, le concours d'architecture vient d'être lancé pour le nouvel établissement Ibn Sina relevant du CHU, suscitant déjà l'intérêt de majors du business hospitalier, notamment français.

Dans la loi de finances 2016, les prévisions budgétaires sont estimées à 4,2 milliards de DH concernant l'exploitation des CHU dont 40% pour les frais du personnel, et à 990 millions de DH en termes d'investissement. Il est en effet prévu la poursuite de la réalisation des travaux de construction des CHU d'Agadir et de Tanger et du nouvel hôpital Ibn Sina relevant du CHU de Rabat. La mise en œuvre du plan national de prise en charge des urgences médicales, qui prévoit la poursuite des actions pour la

Refonte des statuts

87 établissements de soins ont été mis en service sur les 5 dernières années. Outre les CHU mis en projet, la tutelle table sur 5 nouveaux hôpitaux régionaux et 15 hôpitaux provinciaux qui devraient aussi sortir de terre à moyen terme. De la conception à la mise en service, la durée moyenne de construction d'un CHU aux standards internationaux est de 5 à 10 ans. Parallèlement au renforcement de l'offre infrastructurelle, un projet de texte portant la refonte du statut des CHU est déjà dans le circuit législatif. Il devrait redéfinir le positionnement de ces établissements dans la carte des infrastructures du pays. Les modalités financières et procédurales d'accès aux soins au niveau des CHU seront aussi revues. □

tion, d'une unité de télémédecine, d'un laboratoire central ainsi que de plateformes de formation. Le financement a été essentiellement mobilisé auprès du Fonds qatari pour le développement.

L'approche PPP sera aussi adoptée pour le CHU de Laâyoune. Le projet est dans les starting-blocks. La tutelle vient de mettre sur le marché le contrat de conception et de construction de cet établissement qui devrait offrir, à terme, une capacité de 500 lits. Là, l'investissement sera d'un peu plus de 580 millions de DH, rien que sur la composante architecturale. Dans le détail du cahier des charges, le projet médical est constitué de trois principaux pôles: du médico-chirurgical à la psychiatrie, en passant par le pôle mère-enfant. «Ce projet

mise en place d'urgences de proximité, la mise à niveau des urgences médicales hospitalières et la mise en service des SAMU, sont aussi au programme pour l'exercice courant. «L'Etat ne peut pas supporter tout seul l'investissement nécessaire au développement de l'offre en établissements de soins», commente un opérateur du secteur, pour justifier le recours au PPP. Il faut savoir que le budget d'exploitation des CHU est financé en partie par des subventions de l'Etat (2 milliards de DH en 2016), et des ressources propres à hauteur de 436 millions de DH. □

Safall FALL

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com